



Heritage/successions

Par **Dogan60**, le **19/12/2020** à **12:30**

Bonjour, j'ai appris la vente d'un bien immobilier appartenant à la famille au profit d'un membre de la famille. La vente s'est faite il y a 2 ans et en secret. Mon père a fait un AVC et lors de la signature n'était absolument pas en possession de ses capacités intellectuelles. Je soupçonne l'acquéreur (mon frère) de profiter de la situation et la fragilité de mes parents pour détourner l'héritage qui doit nous revenir.

Les échanges entre nous sont fermés, je n'arrive pas à avoir les éléments de la vente.

Quels sont mes recours ?

Merci pour votre retour.

Par **youris**, le **19/12/2020** à **12:41**

Bonjour,

la vente d'un bien immobilier passe obligatoirement par un acte notarié.

donc il a fallu que votre père et votre mère signent ou donnent procuration pour que la vente se fasse devant un notaire.

essayez de contacter le notaire qui s'est chargé de la vente.

salutations

Par **Dogan60**, le **19/12/2020** à **12:47**

Bonjour, je n'ai pas l'identité du notaire, et chose encore plus étrange et pas habituelle c'est le notaire qui s'est déplacé chez mes parents pour la signature. Il y a beaucoup d'éléments suspects

Par **jerval**, le **20/12/2020** à **08:57**

Bonjour

Notre mère ,92 ans, est propriétaire d'une maison et vit actuellement avec notre frère célibataire sans contrat de location.

Nous sommes 7 enfants y compris celui vivant avec notre mère.

Il s'avère qu'à la mort de notre mère ,celui-ci n'a aucunement l'intention de quitter les lieux
Son motif , qu'il ne signera rien à la vente .

Pouvez-vous nous éclairer sur cette position délicate ?

Cordialement